

Direction Générale de l'Armement Groupe de Travail Direction Technique



CTR – DGA Direction Technique

Le 27 avril, le groupe de travail de la direction technique s'est réuni sous la présidence du DT M.Coté. Les trois thèmes abordés étaient : **Relations avec les industriels / L'ingénierie système / Déclinaison du projet DGA dans les centres**. Avant d'aborder l'ordre du jour, les réponses suivantes, du DT et DRH, ont été faites après la lecture des différentes déclarations liminaires des organisations syndicales :

- Une nouveauté sur l'embauche « d'intérimaires » avec la PFAF sud-ouest. Alors que nous venons de gagner la transformation des CDD en CDI, la DGA s'oriente vers des CDD « *ultra-courts* » ????
- Problèmes récurrents suite à la classification des postes par rapport au GT-Energies et pour l'attribution du rifseep. A la suite des ieia des agents, la DT n'est pas opposée à revoir la classification de certains postes.
- Concernant le recrutement des ouvriers d'État, la DRH nous informe que des actions sont mises en place afin de pallier la faiblesse du niveau de recrutement de 2016. La DRH mise aussi sur la possibilité du recrutement des apprentis qui sont en formation actuellement dans les centres. Postes à hauteur de 25% des embauches d'OE.
- La DGA explique que les différents autocom sont devenus obsolètes et que de plus elle n'a plus les personnels pour conserver la « *mémoire* » du fonctionnement (transfert de gestion à la DIRISI). Donc face à cette dangerosité il y a la nécessité du changement de ceux-ci suite à leur vétusté. Quoiqu'il en soit, cela porte atteinte à la sécurité des essais et plus particulièrement sur le site de Dga-Tt Bourges, où nous avons évité le pire de peu...
- Pour l'enquête de l'inspection de la DGA sur la sécurité des essais, il y a d'ores et déjà la mise en place d'un comité national de pilotage de la sécurité des essais afin de déceler très en amont un problème local qui pourrait se diffuser sur tous les centres. Le rapport préliminaire est disponible depuis fin février et le rapport final est attendu pour fin avril 2017.

INGENIERIE SYSTEME

Une explication assez complète afin de mieux comprendre l'IS. Après 10 ans de mise en application, on retiendra surtout, que tous les industriels ne maîtrisent pas l'IS et que cela peut rendre les relations complexes. Cet outil permet de traiter des affaires volumineuses, ce qui semblait complexe avec la méthode papier. Les notions de stockage et d'espace partagé sont une nette amélioration dans le cadre de la conduite de programmes d'armement. La simulation permet de connaître par avance quel sera l'impact d'une modification technique partielle sur l'ensemble d'un système de combat, et donc cela évitera, par avance, des déboires pour les qualifications à venir. Déclinaison aussi pour la planification très en amont des essais à faire et des moyens à maintenir.

La DGA reconnaît la complexité de l'outil et nous indique que rien ne



remplace la valeur humaine pour la gestion d'un programme d'armement.

Tout doucement, la grande révolution annoncée semble se réduire à la mise en place d'outils informatiques pour la gestion des programmes. Les remontées de terrain attestent de la difficulté de l'accaparement du système et surtout cela ne résout pas forcément les difficultés de dialogue avec les industriels car les outils informatiques de l'I.S de la DGA ne sont pas les mêmes que ceux des industriels. Nécessité de la mise en place d'une interface de compatibilité. Le niveau de l'I.S peut être adapté en fonction de la complexité du programme d'armement.

Des nouveaux modules de sensibilisation et de formation à cet outil sont en place.

RELATION AVEC L'INDUSTRIE

Une présentation, exhaustive, qui ne prévoyait pas de reparler des systèmes de qualification. Dont acte, cela sera sûrement discuté lors de la réunion du 4 mai sur l'avenir de la DGA.

La DT insiste sur le volume d'essais payants hors programme d'armement ainsi que sur le contrat type fait par Dga-Ep auprès de Safran qui engage les deux parties sur 5 ans. Ce type de contrat pluriannuel permettrait à la DGA de pouvoir concurrencer « *financièrement* » les autres centres d'essais hors France.

Pour le reste, la CGT est revenue sur les déboires du véhicule PLFS. A grand renfort de publicité sur le site TOTEM, et dans la presse spécialisée, la DGA s'est félicitée de la livraison des 25 premiers véhicules aux forces spéciales dans les délais prescrits.

Toutefois, la « *grande muette* » a repris du service lorsque l'ensemble des 25 véhicules est retourné en usine suite à la découverte « *par hasard* » de la non-qualification de ces véhicules (à peine un mois après leur mise en service dans les forces). Il faut comprendre par « *par hasard* » que le constat de non-conformité à la version qualifiée fait suite à une demande des forces de réaliser de nouveaux essais après la modification d'une partie du châssis.

Pour la CGT, il n'est pas question de faire le procès de quiconque mais par contre de s'émouvoir d'un tel loupé. Pour la DT le travail de qualification a été fait en temps et en heure, avec la qualité requise, et ce contretemps est du seul fait de l'incapacité de l'industriel à produire les mêmes véhicules que le démonstrateur que nous avons qualifié, considérant qu'il doit honorer son contrat.

Certes, un contrat a été signé, toutefois pour la CGT il n'est pas impossible de se poser la question de nos systèmes de qualification, de nos capacités de suivi au sein des industriels, de la place du SMQ/SQ dans ce processus, de la mise en extinction du Service-Utilisateur DGA auprès des forces, de nos demandes de spécifications, etc. Ce type de mésaventure ne semble pas uniquement relever du seul secteur de l'armement terrestre.

La question se pose de la place de la DGA et de son image auprès des forces et nous n'oublions pas que la DGA cherche aussi à réduire drastiquement les essais de qualification. La CGT **REAFFIRME** et **REVENDIQUE** notre mission qui est de fournir aux forces des matériels qu'ils peuvent utiliser en toute sécurité. Pour la CGT, il est hors de question de diminuer la qualité de nos essais et expertises.

ACCOMPAGNEMENT ET DECLINAISON DU PROJET DGA

Cette présentation est apparue assez floue et, pour la CGT, n'apporte rien de particulier à la résolution des problèmes au sein de la DGA. On nous a présenté une simple liste d'exemples d'actions locales menées dans les centres : séminaires sur la simplification des tâches, réflexion sur le rôle d'un chef de département, journées de cohésion locale, mise en place d'une cellule sur l'innovation, etc.

Montreuil le 2 mai 2017

Délégation CGT : Alain LE CORNEC (DGA-Tt Angers), Laurence PAPAIX (DGA-Ta), Eric BOURDAREAU (DGA-Mi), Michel BAUDOUIN (DGA/SMQ/SQ).